

## Armes belges de la FN et de la répression en Libye - Ne pouvait-on réellement pas savoir ? (23.2.11)

*Un jour, les libyens découvrent que leur pays n'est plus sous embargo international. Ils découvrent que le Colonel Kadhafi est subitement devenu quelqu'un de tellement fréquentable, que nombre de pays se pressent à sa porte pour lui vendre des armes, légères, lourdes, létales, moins-létales. Ces armes, qu'elles soient belges, chinoises ou russes servent aujourd'hui à réprimer de manière atroce le soulèvement de tout un peuple et alimentent la guérilla dans tout le pays. D'ailleurs, si ce peut ne pas être le cas directement, ces armes en remplacent d'autres dans ce pays surarmé. Voilà la véritable hypocrisie. Comment dès lors pouvons-nous décemment nous dire qu'« on ne pouvait pas savoir » ? D'ailleurs, la question de savoir si les armes belges exportées vers la Libye servent directement la répression est une fausse question puisque la réponse reste la même : des centaines de morts. Ainsi débute le communiqué de presse de la CNAPD.*

La CNAPD a plusieurs fois sonné l'alarme contre ces exportations, dont un recours en suspension au Conseil d'État avec la Ligue des droits de l'Homme. Leur conformité avec le code de conduite de l'Union européenne en matière d'exportation d'armes n'a jamais pu être prouvée ni démentie directement. Tout en avouant à demi-mot un lien tenu avec la légalité, on a préféré laisser le bénéfice du doute au Colonel Kadhafi et au régime qu'il représente.

La balance de l'éthique et du mercantile penche malheureusement trop souvent (toujours ?) du même côté.

Le cas libyen est un exemple de plus – qui rappelle le scandale de la vente d'armes de la FN vers le Népal en août 2002 – de la complaisance et de l'avidité des dirigeants occidentaux et singulièrement européens. On vend des armes (et autres), on achète du pétrole (et autres) et on se protège contre ces hordes de migrants qui tentent de déstabiliser l'ordre qui règne dans nos pays.

Le raz-de-marée médiatique qui a commencé ce week-end, s'il se base sur une polémique qui ne dupe personne – les armes de la FN ont-elles servi à la répression ? –, a le mérite de nous mettre devant nos responsabilités. Toutes les garanties que l'on pourrait se donner en matière d'exportation d'armes ne peuvent empêcher leur usage meurtrier.

Le minimum requis n'est-il donc pas d'exiger tout d'abord que soit réduite à peau de chagrin la marge d'appréciation des États-membres concernant l'application du code de conduite de l'Union européenne ; en outre, qu'un listage complet de toutes les industries belges d'armement nous soient présentées afin que la lumière soit faite sur les circuits empruntés par ces exportations ; et ensuite que la Région wallonne continue la révision de sa procédure d'octroi des licences d'exportation dans le sens d'une abolition complète des situations insupportables comme celle dans laquelle elle se trouve aujourd'hui.

L'éthique de responsabilité implique nécessairement l'abstention quand un risque d'usage malveillant existe. Si cela avait été le cas dans l'affaire libyenne, le « on ne pouvait pas savoir » en aurait été moins ensanglanté.

Pour la CNAPD,  
Isabelle Grippa  
Présidente

.